



Lettre d'engagement

OBJET : Engagement du propriétaire quant au respect du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

À l'attention de :
La direction de l'urbanisme et environnement

À noter que le présent engagement ne remplace pas l'obligation du propriétaire de se conformer au règlement provincial et municipal en tout temps.

Nom du propriétaire : _____
Adresse de la propriété : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

1. Déclaration du propriétaire

Je soussigné.e, _____, propriétaire de l'immeuble situé au _____, déclare avoir pris connaissance du :

- [Règlement N° 448-9 modifiant le règlement de zonage n°448 afin de se conformer au règlement RCG 14-029-7 de l'agglomération de Montréal relatif aux milieux humides d'intérêt, d'assurer une protection additionnelle des milieux humides d'intérêt et de mettre à jour les dispositions relatives à la sécurité des piscines résidentielles;](#)
- [Guide d'application du règlement publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;](#)
- [Formulaire d'auto-évaluation applicable à mon installation creusée;](#)
- [Formulaire d'auto-évaluation applicable à mon installation semi-creusée;](#)
- [Document synthèse sur la sécurité des piscines.](#)



2. Description de l'installation

Type de piscine :

- Semi-creusée
- Creusée

L'enceinte de sécurité est assurée par :

- Une clôture périphérique conforme
- Le bâtiment principal, tel que prévu au règlement

À noter : Lorsque le bâtiment principal constitue une paroi d'enceinte, les portes, fenêtres, balcons et autres accès doivent répondre aux exigences de l'article 4 du **Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles**. Toute modification après vérification (ex. : déverrouillage d'une porte, retrait d'un loquet) doit être signalée à la municipalité sans délai.

Spécifiez les accès à la piscine :

- Portes donnant accès à la piscine à partir du bâtiment
- Fenêtres en surplomb de la piscine
- Terrasse ou balcon menant directement à la piscine
- Portillons doubles dans l'enceinte

3. Engagement du propriétaire

- À respecter en tout temps l'ensemble des dispositions du règlement municipal en vigueur;
- À maintenir toutes les composantes physiques de sécurité (clôtures, portillons, verrous, dispositifs d'accès, garde-corps, etc.) en bon état et conformes aux exigences;
- À ne pas modifier l'installation ou les dispositifs de sécurité sans en informer au préalable le service de l'urbanisme de la municipalité;
- À permettre, sur demande, l'accès aux lieux par un officier municipal pour toute vérification de conformité;
- À informer tout nouveau propriétaire de ses obligations légales en cas de vente de la propriété.



4. Signature

Je reconnais que cette déclaration a pour but de formaliser mon engagement personnel et légal à respecter les normes en matière de sécurité des piscines résidentielles. Je suis conscient(e) que tout manquement peut entraîner des mesures correctives, amendes ou responsabilités civiles en cas d'accident.

Fait à : _____, le _____ (date)

Signature du propriétaire : _____

Nom en lettres moulées : _____